Les anarchistes veulent instaurer un milieu social assurant à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

N° 102
Septembre 2018

le libertaire
revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Dejacques en 1858 aux U.S.A. (En Français), repris par Sébastien Faure en 1895.
Actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes.

Militants communistes du Havre et Jules Durand

Nous livrons ci-dessous le témoignage de Roger Le Marec, militant communiste havrais.

« 1910 et l'affaire Durand

En 1910, les dockers étaient les compagnons d'une corporation damnée. Un quart des dockers étaient des repris de justice ; l'alcoolisme sévissait d'une manière effrayante, et les patrons payaient dans les bistrots.

Armand Salacrou n'a pas voulu salir la bourgeoisie du Havre, comme a pu le prétendre un ancien chef de bordée qui a lu la pièce et s'y est reconnu, mais peindre la situation capitaliste de 1910. Ces gros armateurs étaient peut être contraints par la concurrence à se conduire de cette manière, mais cette situation engendrait le meurtre.

Malgré le bouleversant personnage qu'est Durand, ce n'était pas un « saint » ni un « héros », mais surtout pas un théoricien. C'était le type du parfait militant ne pensant qu'à son travail.

C'était un homme doux, tendre et bon, et sa révolte devant la misère l'avait conduit au syndicat pour libérer la classe ouvrière, à l'***anarchie*** par fraternité humaine. S'il essaie de s'identifier à Jésus Christ, ce n'est pas comme un chrétien, mais comme ***un anarchiste révolutionnaire***. Le « Aimez-vous les uns les autres » de ces ***anarchistes*** était tout près du « Travailleurs de tous les pays unissez-vous ».

C'est dans cet esprit que Jules Durand déclencha une grève en plein mois d'Août, sans penser qu'elle ne pouvait pas réussir.

Le conflit durait depuis quatre semaines dans l'ordre et le calme, et quelques hommes avaient repris le travail, mais l'agent de la Compagnie profita de la mort de l'un des ouvriers, à la suite d'une rixe entre ivrognes provoquée par les excitations de cette première victime, pour mettre cet homicide sur le compte du Syndicat des charbonniers.

Les menaces, les faux témoignages se déclenchent. Un des accusateurs de Durand au cours de la révision du procès dira comment les témoignages à charge furent recueillis, comment ils reçurent 20 Francs avant les assises, se virent payer un repas dans un grand restaurant, le théâtre et le concert.

Or aucun des témoins à décharge, dont la liste était longue ne fut convoqué au procès. Soixante- quinze témoins déclarèrent cependant au Juge d'Instruction qu'aucune parole ou motion de violence ne fut prononcée ou votée à la réunion du syndicat.

Aux assises de Rouen, le Jury avait été habilement trié, en majorité des paysans normands. Ils ont pensé en apprenant que Durand était ***anarchiste révolutionnaire*** : « C'est un de ces gars qui brûlent mon foin », alors ils furent impitoyables.

Le Ministère public agressif signa un acte d'accusation odieusement mensonger et le président du tribunal se montra partial à l'excès.

Jules Durand lutta fièrement avec l'énergie du désespoir contre les puissances de haine et d'erreurs dressées contre lui.

Il s'entendit condamner à la peine capitale et l'arrêt dont il écouta la lecture portait cette précision cruelle : qu'il aurait la tête tranchée sur une des places publiques.

L'affaire est toujours vivante chez les charbonniers. Mon Grand-père était charbonnier, mon père était charbonnier, et je le suis à mon tour.

L'un de mes oncles a participé, avec Durand, à la fondation du Syndicat, c'est lui qui a ramassé le révolver au moment du meurtre et il a témoigné au procès.

C'était une corporation où on embauchait par à-coups, par exemple quand « un transat » venait d'arriver. Et on y trouvait un peu de tout. En plus d'un effectif, à peu près fixe, on prenait les clochards et tous les types qui se présentaient. Il faut compter que 70% des charbonniers étaient des gars comme ça. Dans tout ce monde, on trouvait pas mal de types tenus par la police pour une raison ou pour une autre. Toutes les provocations étaient possibles. L'alcoolisme sévissait de façon effarante ; on payait les ouvriers dans les bistrots à la demi-journée, et bien souvent la demi-journée était bue une heure après.

A côté de ces hommes, il y avait un noyau d'ouvriers conscients qui entouraient Jules Durand. La provocation était donc facile. Le 10 Septembre 1910, il y eut une bagarre entre un « renard » et des dockers. Une banale histoire d'ivrognes. Le « renard » fut tué. Quelques jours après, Durand était arrêté pour complicité et le 25 Novembre, il fut condamné à mort par la cour d'assises de Rouen. Sur de faux témoignages – Les faux témoins étant bien sûr payés par la Compagnie. Le Président de la République devait gracier Durand mais la cour de cassation ne devait casser la sentence et blanchir Durand que bien plus tard, en 1918. Trop tard puisqu'il était devenu fou. Il mourut en 1926. La pièce de Salacrou relate d'ailleurs fidèlement les faits.

Roger Le Marec – Secrétaire du Syndicat des Ouvriers Charbonniers

Malgré quelques petites erreurs, ce texte de Roger Le Marec, écrit en 1960, pour les cinquante ans le l'affaire Durand, est très intéressant et nous renseigne à différents niveaux. Ce n'est pas un témoignage de complaisance concernant l'anarchisme de Durand qui est dévoilé ici, car Roger Le Marec est un militant communiste de longue date. Dans l'entre-deux guerres, alors que les dockers sont adhérents à l'Union des Syndicats du Havre, une union locale autonome majoritaire dans notre localité, le syndicat des ouvriers charbonniers est adhérent à la CGTU, syndicat communiste, (40 adhérents recensés en 1933). A cette date, la CGTU ne regroupe que 600 syndiqués alors que l'USH en compte dix fois plus et les rapports entre les anarcho-syndicalistes de l'U.S.H. et les communistes sont plus que tendus.

Roger Le Marec nous indique par ailleurs que son père et son grand-père étaient charbonniers et que son oncle a participé directement à l'affaire Durand. Le Marec est bénéficiaire de la mémoire familiale, mémoire qu'il n'entend pas travestir. C'est en toute connaissance de cause qu'il indique que Durand est anarchiste, ce que personne, toutes tendances politiques ou syndicales confondues, n'a contesté d'ailleurs quand Armand Salacrou a sorti son livre. Roger Le Marec est le garant aussi de la mémoire corporative des dockers-charbonniers puisqu'il précise que l'affaire est toujours vivante dans la corporation…

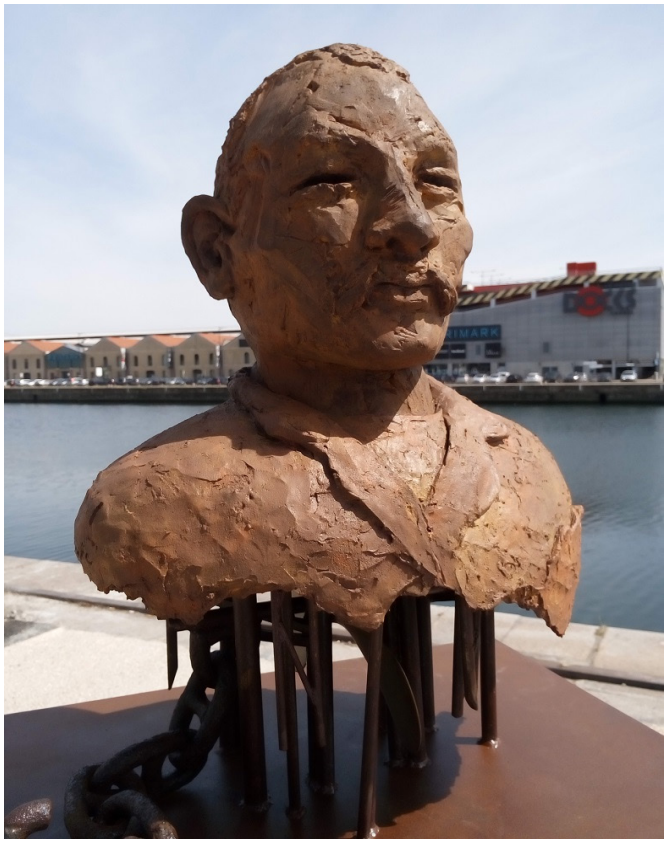

A la ZAD de Notre-Dame-des-Landes… en dehors des sentiers battus

La ZAD de Notre-Dame-des-Landes est d'abord ce lieu de défense devenu mythique au cours des dernières années, tant il a fait l'objet de luttes et d'actions dès lors que les gouvernements successifs s'attelaient à finaliser le projet de construction d'aéroport. Elle est aussi ce lieu peu commun au sein duquel quelques centaines de personnes venues de tous horizons, ont trouvé le courage nécessaire pour s'extirper des mailles de cette société qui ne sait proposer de perspectives viables et soutenables aux futures générations. Ces mêmes personnes qui s'ignoraient les unes les autres auparavant, ont su faire converger leurs forces pour construire et mener un projet de vie fondé sur des valeurs communes. Je me suis rendu sur la ZAD le dimanche 10 juin dernier. Avec le recul, s'il est un mot qui s'impose à moi, il s'agit du mot « commun ».

Un micro-système s'est établi sur cette zone estimée à un peu plus de 1500 hectares répartis sur un espace d'environ six kilomètres du nord au sud et dix kilomètres d'ouest en est. En son sein, nous parcourons de longs chemins qui

nous mènent aux différents groupements d'habitations encore sur pieds. Car nombre d'entre eux n'existent plus ; du moins il n'en reste que de grands tas de débris laissés par les véhicules de démolition.

La ZAD ressemble parfois à un récent champ de bataille où sont abandonnés barrages anti-gendarmes et autres moyens de défense, voitures hors d'usage,... Il est vrai que les derniers mois furent plus que mouvementés et conflictuels du fait de l'omniprésence des forces de l'ordre sur la zone.

Ce 10 juin, alors même que la seconde vague d'expulsion est officiellement terminée, la présence de gendarmes n'en est qu'à peine amoindrie. Cette présence se révèle être aussi bien terrienne qu'aérienne : de multiples fourgons et des dizaines de gendarmes mobiles balayent les routes traversant la ZAD, sans oublier l'hélicoptère de la gendarmerie qui survole quotidiennement la zone, visant à entretenir un sentiment d'oppression permanent sur les habitants.

Mais face à cet acharnement de la part de la sphère du pouvoir, ces précieuses centaines de personnes persévèrent, restent soudées. Parlons justement du « commun », terme si souvent mais si mal employé. Peu de temps passé sur place permet de lui attribuer une définition se rapprochant davantage de sa réalité propre. De toute évidence, il constitue le noyau dur de la micro-société que constitue la ZAD. Non pas de façon forcée ou instituée, mais de manière tout à fait naturelle et vertueuse.

Le mode de vie autogestionnaire rencontré implique un éventail de moyens certes relativement précaire, mais suffisant dès lors que la collaboration entre tous s'organise autour des différents projets, allant des différentes constructions à l'entretien du matériel ou des terres, en passant par le renouvellement et la surveillance des plantations. Les activités sont multiples et certaines initiatives méritent d'être soulignées, telles la librairie du Taslu, implantée au cœur de la ZAD. Au-delà de fournir aux habitants et visiteurs des livres, elle est un lieu simple de réunion, de partage et de calme. Le calme, il faut le dire, n'est pas ce qui manque le plus – à condition que la période ne coïncide pas avec la répression poussée plus ou moins à son paroxysme.

Sur place, les habitants savent se montrer accueillants, que l'on soit nouveau ou plus ou moins habitué des visites. Tout le monde se prête main forte. Non pas sur un mécanisme de donnant-donnant, mais réellement dans une dynamique vertueuse façonnée par la volonté d'entraide.

A propos d'entraide et de toutes ces valeurs (re)trouvées sur place – partage, respect, liberté, solidarité – déconnectons-nous des messages abrutissants que les grands médias injectent inlassablement dans nos cerveaux. Tout d'abord, je n'ai vu aucun individu belliqueux, aucun casseur dégénéré, rien de tel. Profitons-en pour rappeler que la violence engendre la défense...et donc souvent la violence – réaction instinctive d'auto-défense purement légitime. Un zadiste – et on en trouve d'absolument tous les âges -, comme on dit, est une personne, un être humain comme vous et moi, à une distinction majeure près : celui-ci a opté pour un choix de vie différent. Peut-être en abandonnant beaucoup derrière lui, peut-être en ne laissant que peu de choses.

Reste que c'est un choix de vie, qui ne démérite pas, bien au contraire. Il démontre une forme de courage impressionnante : le courage de tourner le dos à une société qui nous est imposée et dont on connaît les nombreux vices, pour parler de manière euphémique. Mais surtout de tourner le dos, quelque part, à son identité passée. Pour certains, cela signifie quitter la société, sa profession, ses concepts et représentations bâties jusqu'alors. Mais ces derniers prouvent par leur choix que le refus et la volonté intime de changement est possible. Ils l'expriment alors par une orientation nouvelle de leur vie.

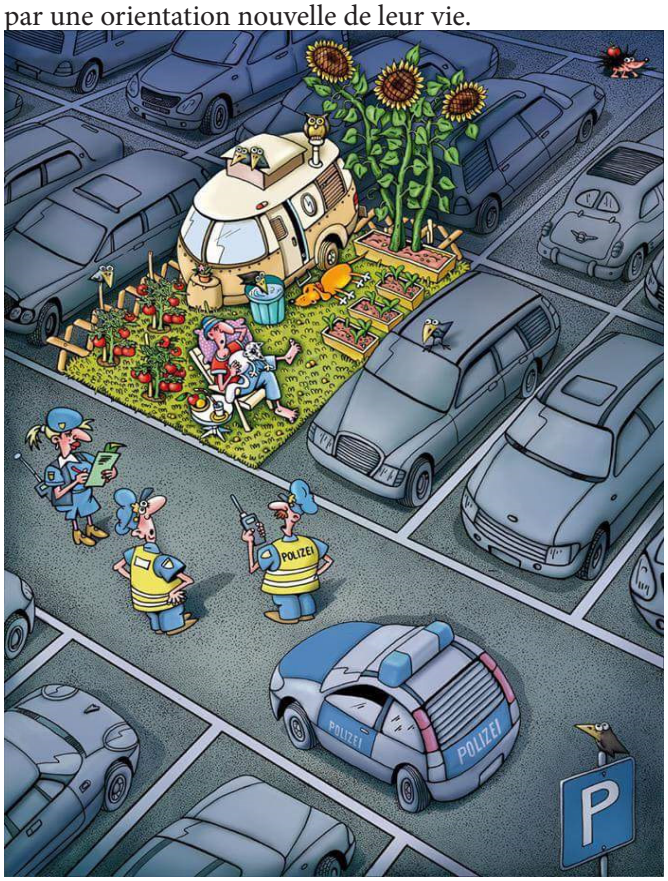

Outre les fournitures alimentaires apportées par les visiteurs ponctuels, l'autonomie sur place est quasiment totale. Y passer quelques jours, ou même quelques heures, c'est non seulement apprendre au contact des autres, partager, sentir leur expérience, revoir et redéfinir certains de nos concepts erronés. Y vivre, même si tout n'est pas simple, c'est probablement se découvrir autrement, acquérir un étendard de valeurs jusqu'alors méconnues, s'affirmer en tant qu'individu libre, puis accepter de faire société au sens noble du terme.

Dès lors, que tirer d'une telle expérience ? De toute évidence, que les fondements d'un projet de vie libertaire sont humainement possible. La micro-société qu'est la ZAD de Notre-Dame-des-Landes n'est d'ailleurs pas seule et unique. Si l'expérimentation d'un tel mode de vie est possible ici ou ailleurs, c'est qu'il mérite d'être apprivoisé à plus grande échelle. Tirons de ces expérimentations des enseignements essentiels afin de les transposer dans une réalité plus globale, en prenant conscience du possible.

L'enseignement primaire à tirer, c'est de constater la réussite de la reconnexion des habitants avec leur environnement proche, la nature en premier lieu. La reconnexion s'avère également être humaine, en se manifestant par une proximité collaborative de tous les instants. Il est intéressant de faire le constat plutôt saisissant de notre méconnaissance à tous – plus ou moins - de nos voisins proches de quartier. Le tissu social de proximité s'est évaporé et les individus vivent dans leur monde solitaire dans un monde ouvert. Ce malheureux phénomène d'isolement relève d'un lourd paradoxe : les individus habitent à cent mètres les uns des autres mais ne se connaissent pas, ne se sont jamais adressés la parole, ne se sont peut-être jamais vus. Or, le monde ouvert que nous venons d'évoquer parvient plus couramment à matérialiser la proximité interindividuelle dans le monde rural, bizarrement. N'allons pas chercher le « commun » dans le XVIème arrondissement de Paris ou au cœur d'une commune majeure...la recherche risque de s'avérer longue et périlleuse. Dès lors, ouvrons nos mondes solitaires respectifs au monde ouvert qu'est avant tout notre environnement proche. Cet exemple est ce que la ZAD – les ZAD – nous propose. La ZAD, cela n'est autre qu'une initiative locale, décomplexée, découplée et débarrassée du joug des grandes industries, du pouvoir Étatique et de ses impositions ou restrictions en tous genres. C'est le chemin vers une forme de vie concrètement libre et solidaire. Voyons donc cette expérience, parmi d'autres, comme une opportunité, opportunité étant elle-même le reflet du champ des possibles à mettre en pratique pour enfin faire société.

Léo LH

La religion : mais quelle connerie !

Depuis des décennies pour ne pas dire quelques siècles, de nombreux prêtres ont abusé et violé des milliers d'enfants. Les autorités religieuses, pape en tête, ne peuvent plus couvrir les méfaits des curés catholiques. Les exactions à l'encontre des enfants ruissellent de partout. Les victimes qui ont vu leur vie brisée crient leur désarroi et pour les générations actuelles et futures : « Plus jamais ça ! ».

D'autres religieux sous d'autres latitudes enferment les femmes dans des burqas sous couvert de loi coranique. Cette même loi qui infériorise les femmes pour les cantonner dans un rôle mineur. D'autres encore, pour respecter la tradition, excisent les petites filles, interdisant la jouissance clitoridienne. Quel gâchis ! Quels enfoirés que ces mâles qui règnent en maître à la maison sur une ou plusieurs femmes au nom d'un dieu fictif.

Catholicisme, religion musulmane…perpétuent des dogmes inventés à une époque, pour les besoins de la cause. S'affranchissant à bon compte de la religion originelle, les ecclésiastiques qui entendent être prophètes dans leur pays continuent à exercer un sacerdoce contraire et incompatible avec la liberté, l'égalité, la fraternité et le respect de l'individu notamment sur le plan de l'intégrité physique.

A nous autres, militants libertaires, de protéger les plus faibles, notamment les enfants. Un pas a été fait contre le travail des enfants dans nos sociétés occidentales, un autre doit être fait contre la pédophilie, l'excision, la prostitution infantile et adolescente, l'esclavage sexuel mis en pratique par l'E.I…Toutes les religions sont liberticides c'est pourquoi nous devons les combattre sans relâche. A bas l'obscurantisme, vive l'esprit des Lumières !

L'IDÉE D'UN « DIEU », CRÉATEUR ET OMNISCIENT EST LA NÉGATION MÊME DE LA LIBERTÉ HUMAINE.

Les bains de mer

Il est toujours curieux de voir sur quelques plages de Normandie, de Deauville aux plages du débarquement, quelques femmes musulmanes se baigner habillées et recouvertes d'amples vêtements, très certainement pour ne pas dévoiler leurs formes féminines et occulter ainsi leur chair. Certainement convaincues du bienfondé de leur approche vestimentaire ou victimes de la pression sociale de leurs familles, ces femmes nous ramènent sous certains aspects, au XIXème siècle.

A Granville (Manche), une police des mœurs veillait à la bienséance dans cette station balnéaire. La plage était

partagée en trois secteurs et une affiche de « la police des bains de mer » stipulait : « Une partie exclusivement réservée au bain des femmes, une partie exclusivement réservée au bain des hommes habillés, une partie exclusivement réservée au bain des hommes non habillés. » Quelle était chouette la vie en 1837 ! Il a donc fallu qu'un mouvement de libération des corps émerge afin qu'enfin les individus des deux sexes puissent se dévêtir en public. Si aujourd'hui, le corps médical pointe du doigt les cancers de la peau, du sein…dus à une surexposition au soleil, au début du XXème siècle, il indiquait que le soleil guérissait certaines maladies dont la tuberculose. Ajouté aux bains de mer, vivifiants et toniques, les cures marines avaient le vent en poupe notamment dans la bourgeoisie et les milieux artistiques qui vont s'installer dans de vastes et belles demeures sur les côtes de Normandie et de Bretagne dans un premier temps, juste avant que la Côte d'Azur ne dame le pion des côtes à climat pluvieux et incertain.

Aujourd'hui les femmes exposent leur corps, leurs bras et leurs jambes à la vue de tous et toutes. L'inconvenance d'hier fait place à un modus vivendi sur les plages. Ce qui était impensable est devenu d'un usage courant et c'est tant mieux, n'en déplaise aux puritains. La plage devient un lieu de tolérance. La question est donc : si la plage est un lieu de tolérance, doit-on accepter sans rien dire les musulmanes qui se baignent habillées de la tête aux pieds ? Doit-on jeter un regard réprobateur sur elles ? Doit-on demander l'interdiction ? Si l'interdiction de nager habillé en piscine peut être réglementée pour des raisons d'hygiène, nul besoin de réglementer l'accès aux bains maritimes. Point besoin d'une nouvelle police des mœurs. A condition que les nouveaux convertis à ce type de tenue vestimentaire n'essaient pas d'imposer leurs convictions et leur mode. Et qu'ils suivent les règles de savoir-vivre qui régissent la retenue nécessaire afin que tout le monde puisse profiter de la plage en toute sérénité. Sinon des frictions risquent de poindre…

Libertaires, nous sommes des baigneurs hédonistes et jouisseurs et nous entendons bien profiter de nos vacances et des moments de détente loin des religieux qui ne sont au fond que des culs serrés. Si nous tolérons les baigneuses « habillées », nous soutenons par contre sans réserve toutes les femmes qui luttent dans leur pays pour enlever leur voile, toutes les femmes qui réclament l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous soutenons de même tous les libres penseurs sous toutes les latitudes, tous ceux qui ont le droit d'être athée, de refuser le ramadan et toutes les contraintes de quelque religion que ce soit. Contre toutes les bigoteries, ni dieu ni maître. Quant aux centaines de prêtres pédophiles qui ont abusé de milliers d'enfants, ils ne valent guère mieux que ces musulmans de l'Etat Islamique qui ont kidnappé des milliers d'esclaves sexuelles.

Nouvelle course aux armes, nouvelles tensions entre puissances

Alors que des dizaines de millions d'Américains, de Russes et de Chinois vivent sous le seuil de pauvreté, les dirigeants de ces pays se livrent à une surenchère guerrière. Avec à la clef de gros profits pour ceux qui investissent dans les secteurs de l'armement et notamment de l'armement de l'espace.

Nous sommes dans la peur du Bug numérique généralisé c'est-à-dire un crash informatique mondial qui ferait vaciller toutes les économies. Face à d'éventuelles cyberattaques notamment celles visant les satellites, Trump entend repartir dans la course aux armements en organisant une armée de l'espace, une sixième branche armée de l'espace. Radars, missiles hypersoniques à la Chinoise… tout va concourir à la déstabilisation internationale. La course aux armements nucléaires est de retour alors qu'on pensait avoir avancé sur la question. Des milliards vont être injectés dans cette « force de l'espace » avec pour corollaire une course effrénée pour dominer le monde. L'enjeu de la sécurité des satellites va être au cœur de la bataille. La course aux armements affaiblit l'humanité et risque d'entraîner un effondrement des économies qui s'aligneraient sur cette nouvelle doxa guerrière car c'est bien de cela dont il s'agit : la possibilité d'une guerre en orbite terrestre. Ce n'est pas de la science-fiction à la Enki Bilal mais la triste réalité du jour. La conquête de l'espace, version Trump, est aussi un enjeu électoral pour ce dernier mais comme c'est un individu imprévisible, soyons prudents et ne lui emboîtons surtout pas le pas.

Pacifistes toujours, antimilitaristes encore. La lutte pour la paix dans le monde est malheureusement toujours d'actualité. Notre humanisme libertaire ne peut céder en rien sur ses valeurs. A bas toutes les armées.

Ceux qui sont cause des guerres n'en meurent jamais !

Où vont les Corses ?

Un petit tour chez les Corses cet été

Place du village, à Belgodère, la taulière d'un des deux cafés de la place rétorque à une famille des Bouches du Rhône qu'elle n'est pas pour le métissage : « Nous, ici, on ne se mélange pas !». Le maire du bled a pourtant eu le courage d'intégrer la seule famille syrienne de l'île. Dans son dos, car le lascar est costaud, certains résidents causent : « Nos jeunes n'ont pas de boulot et on donne un emploi à la mairie à cette famille étrangère, et la femme est voilée en plus ». Ambiance, ambiance.

En sortant de ce magnifique village, en prenant la direction de Corti par l'intérieur des terres, en zone montagneuse donc, on trouve quelques slogans sympathiques, du style : « J'encule les colons ». Le colon, c'est le Français. Et à Corti, « Adieu la Gaule ». Faut dire que le Corse est érudit même si le musée de Corti est d'une indigence extrême. De grands espaces, mais pour la culture, faudra repasser.

Vous avez davantage de chances de trouver des traces des anciennes confréries religieuses dans cet antre de « la culture » corse que celles du mouvement ouvrier. Mineurs et métallurgistes en Corse, leur histoire est proche du néant. Le syndicalisme en Corse n'a-t-il jamais existé, la Bourse du Travail de Bastia, non plus ? Petite lueur à Corti, un Breton a déployé le drapeau « Gwenn ha Du », certainement un invité des journées internationales…

Talamoni aura beau nous expliquer que la Corse est une terre d'asile, il en faudra un peu plus pour nous convaincre, surtout après les événements de la finale de la coupe du monde de football. Dans certains bars, le soutien va aux Croates car il faut à tout prix battre l'ennemi français. Pour nous autres fédéralistes libertaires, ça commence mal. Déjà, le foot, c'est pas trop notre truc mais quand la violence monte d'un cran, ça nous dégoûte au-delà des drapeaux et du fric que ce sport génère. Place Saint-Nicolas à Bastia, après le premier but français, ce sont des horions qui sont échangés entre supporters de l'équipe de France et des locaux qui s'écrient à la fin du match : « Français de merde ! ». Ça fait du bien de se lâcher contre les estivants.

Le journal Corse matin du lundi 16 juillet nous décrit la situation de franche camaraderie qui règne à Bastia : « A la fin du match, tandis que les voitures défilent avec klaxons et drapeaux pour fêter la victoire (4-2) de l'équipe de France, des incidents éclatent dans plusieurs bars de la ville de Bastia. Quelques automobilistes arborant des drapeaux français ont été pris à partie. Un drapeau français est incendié sur la place Saint-Nicolas et des rixes éclatent entre supporters entre le boulevard Paoli et le boulevard De Gaulle, impliquant une trentaine de jeunes. »

A Ajaccio, ce sont des militaires de la marine nationale qui ont été pris à partie et ont terminé leur soirée au centre hospitalier de la ville. Fallait pas être continentaux ce soir-là et afficher son soutien à l'équipe de France. Comme quoi le foot, c'est dangereux, en Corse, encore un peu plus.

On se souvient du caillassage du bus du HAC en mai dernier à Ajaccio. Les footeux corses seraient-ils pires qu'ailleurs ? En tout cas, Talamoni, si Paoli avait l'idée d'une constitution basée sur l'universalisme et l'esprit des Lumières, il serait bon d'analyser où mène le nationalisme, fut-il Corse. A l'allure où vont les choses, Marine Le Pen passera pour une progressiste vis-à-vis d'une majorité de Corses.

Au fait, il y a beaucoup de yachts à Calvi, Saint Florent et quelques autres jolis petits ports que regorge l'île de beauté. Peut-être que les rupins ont davantage droit de cité que l'estivant lambda ?

Un peuple qui n'a pas de mémoire ouvrière, dans le sens large du terme, est un peuple voué à la réaction. Peut-être ferais-tu bien de regarder de plus près, ce qui se passe au Kurdistan et plus largement t'inspirer du municipalisme libertaire. A défaut, le nationalisme t'enverra croupir dans les poubelles du fascisme, toi et tes soutiens.

Mickaël (Mon prénom est d'ailleurs aussi Corse que Jean-Guy)

Merci Michel Onfray pour cette lettre

Il y a longtemps que l'on ne s'était pas autant marré en lisant une belle bafouille satirique. Merci Michel !

Dans la tradition littéraire des pamphlets et de la satire politique, Michel Onfray réagit à la nomination de Philippe Besson, ami du couple Macron, au poste de consul de France à Los Angeles.

Votre Altesse,

Votre Excellence,

Votre Sérénité,

Mon cher Manu,

Mon Roy,

La presse a rapporté il y a peu que tu avais nommé un gueux pour représenter la nation à Los Angeles. Il aurait pour seul titre de noblesse diplomatique, disent les mauvaises langues, les jaloux et les envieux, un livre hagiographique sur ta campagne présidentielle. En dehors de ce fait d'arme si peu notoire que personne n'en connaît le titre, pas plus d'ailleurs que celui des autres ouvrages du susdit, la plume est bien de celle qui se trouvent dans les parties les moins nobles de la profession : le croupion, car c'est celle que découvre le plus souvent la position de soumission inhérente à la fonction des gendelettres – la prosternation. De Sartre à BHL chez Sarko (après Mao), d'Aragon à André Glucskmann chez le même Sarko (après Mao lui aussi), de Drieu la Rochelle à Sollers chez Balladur (après Mao également), de Brasillach à Kristeva chez le Bulgare Jivkov (après Mao elle aussi), les cent dernières années n'ont pas manqué d'écrivains doués… pour l'agenouillement politique!

Philippe Besson entre dans cette vieille catégorie du valet de plume, mais on sait désormais de quelle plumasserie ce jeune homme comme il faut relève. Ce genre de plume n'est pas celui des plus talentueux, mais c'est celui des plus vendus – je parle de l'homme, pas de l'auteur.

Manu, on comprend que, toi qui aime tant les lettres, tu aies envie de câlins venus des écrivains les plus à même de marquer le siècle et d'entrer dans la Pléiade quand tu seras redevenu banquier. Mais si ce siècle doit être marqué par toi, il n'y a pas grand dommage à ce qu'il le soit aussi par Besson le petit (à ne pas confondre avec Besson le grand, l'écrivain Patrick, ni avec Besson la championne d'athlétisme, Colette, ou bien encore avec Eric, le traître passé de Ségolène à Sarkozy en pleine campagne présidentielle, ou bien encore avec le Minimoy, Luc.

Avant d'être flagorneur, Besson-le-Petit a été directeur des ressources humaines auprès de Florence Parisot, dame du MEDEF, mais aussi auteur de scénario de téléfilms, donc chevalier des Arts et Lettres. Convenons-en, tout ceci légitime l'affirmation d'Arlette Chabot, qui faisait déjà de l'éditorialisme politique à la télévision quand elle était en noir et blanc, la télévision, et n'avait qu'une seule chaine. Courageuse, audacieuse, résistante, rebelle, insoumise, l'Arlette n'a en effet pas craint d'affirmer sur l'un des médias qui l'appointent que tout ceci était habituel: Napoléon n'avait-il pas nommé Chateaubriand en son temps et de Gaulle Romain Gary? En effet, en effet… Arlette, chère Arlette, vous qui avez déjà les grades de chevalier puis d'officier de la Légion d'honneur, je vous promets le grade supérieur pour bientôt! Si ce n'est déjà fait, car vous méritez d'y avoir votre rond de serviette, vous serez aussi bientôt invitée à la table de notre grand Mamamouchi en compagnie du vérandaliste Stéphane Bern et des frères Bogdanov, les éminents membres correspondants de la NASA française.

Votre Excellence, votre Sérénité, mon Roy, votre Altesse, mon cher Manu, il a tout de même fallu, pour que cette affectation de copinage ait lieu, que tu prennes la décision d'un décret modifiant les règles de la nomination des diplomates afin que ce ne soit plus le Quai d'Orsay qui ait la main mais le gouvernement, c'est à dire, toi tout seul, chacun le sait. C'est ce que les langues vipérines qualifient de fait du prince… Le décret te permet désormais de récompenser des non-fonctionnaires, pourvu qu'ils aient été serviles. Bern ambassadeur chez l'impératrice Sissi ou les Bogdanov nommés pour la même fonction sur Mars, grâce à toi, c'est désormais devenu possible… La France redevient "great again"!

J'ai appris qu'en même temps, tu avais rendu possible cet autre fait du prince: madame Agnès Saal a été nommée par un arrêté paru au Journal officiel "haut-fonctionnaire à l'égalité, à la diversité et à la prévention des discriminations auprès du secrétaire général du ministère de la culture". En voilà un beau poste, et si moral en plus! Un beau jouet emblématique du politiquement correct de notre époque.

Rappelons un peu le CV de l'heureuse élue que tu gratifies à son tour. Cette dame s'était fait connaître par des notes de taxi dispendieuses, plus de 40.000 euros tout de même, et ce en grande partie au profit de ses enfants, quand elle était directrice générale du centre Pompidou et présidente de l'INA, un institut que tu connais très très bien, n'est-ce pas? Pour ces malversations, elle avait été condamnée à six mois de suspension sans solde (probablement selon les principes de ce que l'on peut désormais

nommer la jurisprudence Benalla…), puis à trois mois de prison avec sursis et une double amende. Elle avait été réintégrée en douce au ministère de la culture l'été 2016 (il faut faire gaffe aux nominations d'été…) comme chargée de mission auprès du secrétariat général en vue de la finalisation de labellisation AFNOR sur l'égalité professionnelle et la diversité.

Précisons aussi ceci: selon Mediapart, la même madame Saal, décidément très récompensée – on se demande pourquoi – figurerait également "dans la liste très restreinte des hauts fonctionnaires, qui, par un arrêté du 3 août 2018 signé par le Premier ministre, ont été inscrits à compter du premier janvier 2018, donc rétroactivement, au "tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'administrateur général". Ce qui, en d'autres termes, veut dire que, pendant les vacances du Roy à Brégançon, cette procédure qui ne relève pas du traditionnel avancement mais d'une volonté politique expresse, a permis à ladite dame de profiter d'une hausse de son traitement allant jusqu'à 6.138 euros par an, indemnité de résidence à Paris comprise, soit au total près de 74.000 euros de traitement annuel. S'y ajoute un supplément sous forme d'indemnité qui augmente sa retraite des fonctionnaires d'environ 10%. Quand tu aimes, mon cher Manu, ça n'est pas pour rien et ça se voit!

Françoise Nyssen, rappelons-le pour les millions de Français qui l'ignorent encore, est ministre de la culture. C'est elle qui a mis en musique la mélodie sifflée à son oreille par le président. Face au déchaînement que cette nomination a légitimement suscité, elle fait savoir ceci sur les réseaux sociaux: "J'ai nommé Mme Agnès Saal (j'épèle : S . A . A . L, car on pourrait mal orthographier…) haute fonctionnaire à l'égalité et à la diversité. J'ai fait de cette cause une priorité dès mon arrivée au ministère de la culture. La qualité de son engagement et de son travail au service de ces valeurs fondamentales devrait guider les commentaires aujourd'hui". On ignore quelle est la cause en question: madame Saal, ou les fameuses valeurs ici prises en otage?

Mais Françoise Nyssen, c'est également l'éditrice qui a sciemment fraudé deux fois le fisc en ne déclarant pas de considérables agrandissements d'espace, une fois en Arles, au siège de sa maison d'édition, une autre fois à Paris. Le Canard enchaîné, qui a levé le lièvre, a chiffré la fortune économisée par ce double forfait! ça en fait des APL pour les étudiants désargentés, je te jure!

Qui se ressemble s'assemble. Dès lors, il était normal que, sous ton autorité, sous tes ordres, selon ton désir, selon ton souhait, selon ta volonté, selon tes vœux, mon Prince, mon Roy, mon grand Mamamouchi, le vice récompense le vice. En un peu plus d'un an, de Richard Ferrand à Alexandre Benalla, via cette dame Saal, tu nous y a déjà tellement habitués!

Sais-tu, mon cher Manu, que des caissières qui ont utilisé à leur petit profit des bons de réduction de deux ou trois euros qui trainaient sur la caisse, ou que des employés de grand magasin qui ont mangé un fruit prélevé dans les rayonnages, ont été sèchement licenciés, eux, sans indemnités, sans planques payées par les contribuables et sans possibilité de retrouver du travail fort bien payé avec les avantages de la fonction à la clé? Probablement une nouvelle belle et grosse voiture avec chauffeur…

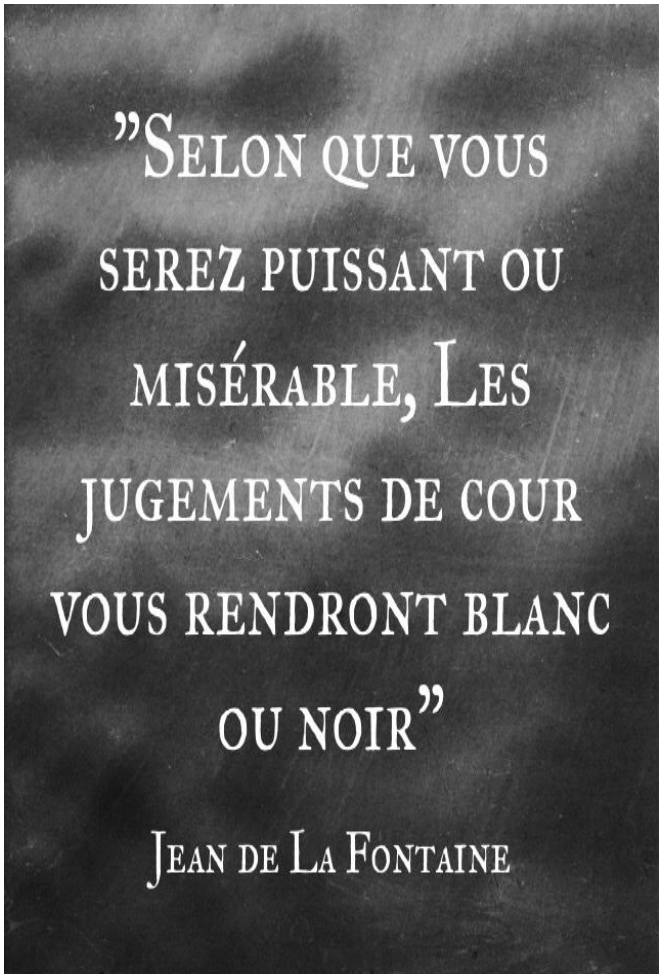

J'ai appris aussi que ton si bon ami Benalla s'était rendu coupable de charmants forfaits depuis ceux que l'on a bien connus l'été dernier. Mais l'incendie a été joliment éteint – sûrement pas avec l'eau de la piscine que tu t'es fait construire à Brégançon, pas pour toi, oh non, bien sûr, mais par altruisme, pour les enfants du personnel de la résidence royale plus sûrement.

En garde à vue, la police a souhaité perquisitionner le domicile de ton si cher ami Benalla. Elle voulait notamment accéder à son coffre-fort. Tenus par la loi à ne pas entrer dans l'appartement avant l'heure légale, les policiers ont posé des scellés le soir et attendu le lendemain. Mais le coffre-fort a été vidé dans la nuit! On a le bras long chez les Benalla puisque du commissariat on peut atteindre un coffre-fort chez soi en pleine nuit. Les quatre armes qui devaient s'y trouver n'y étaient plus – soit tout de même trois pistolets et un fusil, pour un homme qui n'a que deux mains, ça fait tout de même beaucoup… Sa femme

avait les clés, il avait dit qu'elle était à l'étranger : elle se cachait en fait dans le seizième arrondissement de Paris. Il est vrai que pour de nombreux français cet arrondissement de nantis équivaut bien à un pays étranger.

Votre Excellence, votre Sérénité, mon Roy, votre Altesse, mon cher Manu, il me semble tout de même qu'il vaut mieux faire partie de ta cour que d'être un senior amputé de sa retraite, être un plumitif courbé plutôt qu'un écrivain debout, être une énarque de gauche qui tape dans la caisse de l'Etat pour financer les transports de sa progéniture, plutôt qu'un étudiant à qui tu voles dans sa poche cinq euros d'APL, être un cogneur de manifestants avec un brassard de la police et une accréditation de l'Elysée qu'un syndicaliste défendant le droit du travail.

Votre Excellence, votre Sérénité, mon Roy, votre Altesse, mon cher Manu, j'aimerais que tu m'aimes et ce pour trois raison. La première: pour être nommé sans compétence consul des provinces et des régions françaises dans le sixième arrondissement de Paris, voire le seizième – tu le peux, je le sais, il suffit que tu le veuilles; la deuxième: pour permettre à ma vieille mère qui n'a pas son permis de conduire et qui a quatre-vingt-quatre ans, de pouvoir disposer d'un taxi gratuit à n'importe quelle heure du jour et de la nuit pour aller faire ses visites médicales à une demi-heure de chez elle, le tout payé avec l'argent du contribuable tu le peux, je le sais, il suffit que tu le veuilles; la troisième: pour avoir chez moi des armes à feu en quantité, mais aussi et surtout, pour pouvoir tabasser les gens qui me déplaisent en portant un casque sur la tête, en distribuant des coups de matraque et en disposant de CRS ou de la police comme couverture à mes descentes de petite-frappe – tu le peux, je le sais, il suffit que tu le veuilles.

S'il te plait, votre Excellence, votre Sérénité, mon Roy, votre Altesse, mon cher Manu: veuilles-le. Je te promets pour ce faire de me prosterner moi aussi, de montrer les plumes de mon cul aux passants, de dire du bien de toi avec des articles, des conférences et des livres, je te jure, j'irai sur les chaînes et les radios du service public pour certifier, comme Arlette Chabot, qu'entre Napoléon, de Gaulle et toi, il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de cigarette, Joffrin ne me reconnaîtra pas, il m'aimera peut-être lui aussi comme il a aimé jadis Bernard Tapie et Philippe de Villiers. Je pourrai écrire aussi une biographie de Stéphane Bern avec une préface de Brigitte ex-Trogneux, passer une thèse de physique quantique avec tes amis les frères Bogdanov comme directeurs de travaux. Je pourrais même consacrer un séminaire de littérature comparée à l'œuvre de Philippe Besson que je mettrai en perspective avec celle de James Joyce. S'il te plait, tu le peux, tu es mon Roy. J'habite place de la Résistance à Caen, fais-moi signe.

Veuillez, votre Excellence, votre Sérénité, mon Roy, votre Altesse, mon cher Manu, mon chéri, recevoir l'expression de ma considération la plus courtisane. Vive la République, vive la France, mais surtout: Vive Toi !

Michel Onfray

Post-scriptum : des bises à la Reine.

Post-scriptum 2: j'apprends à cette heure que tu as fait du jet-ski à fond les ballons avec Brigitte quand tu étais à Brégançon et ce dans une zone interdite à la navigation et au mouillage – tu y as pourtant grandement navigué et vraiment mouillé. Cette réserve marine protégée ne doit être troublé par aucun véhicule à moteur. Il y eut pourtant tes deux jets-ski et ton gros bateau avec un moteur de 150 chevaux – qui sait, peut être empruntés à Nicolas Hulot, car on sait que, comme toi, il est un écologiste qui collectionne les engins motorisés. Protéger l'environnement marin et préserver la biodiversité dans les eaux du parc national de Port-Cros, pour toi qui fume du glyphosate chaque matin au petit déjeuner, ça compte pour rien, n'est-ce pas?

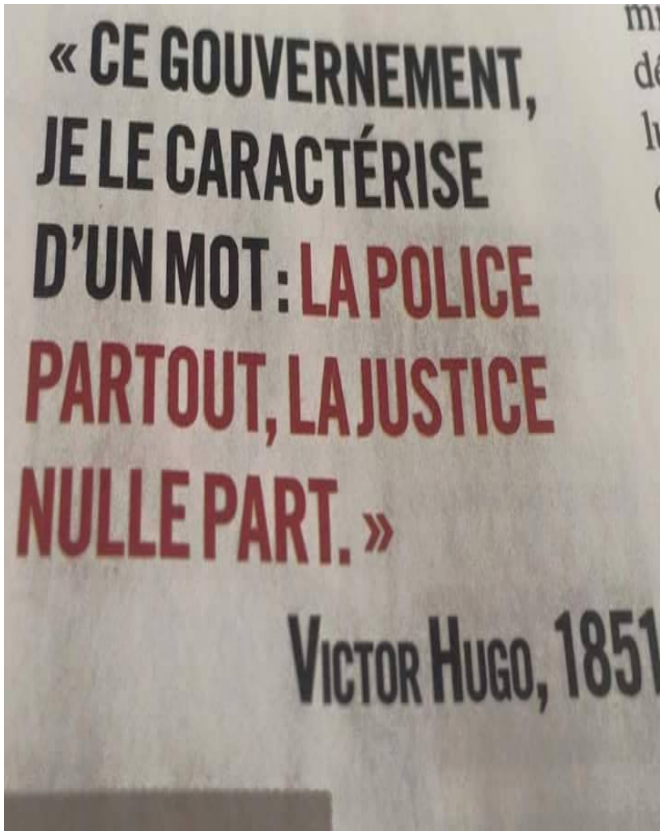

Le Libertaire
Internet : http://le-libertaire.net/
E-Mail : julesdurand.lehavre@gmail.com
Adresse postale: Groupe d'Etudes Sociales du Havre et environs- BP 411- 76057 Le Havre CEDEX
Directeur de la Publication : Olivier Lenourry
Numéro de commission paritaire en cours

A vos plumes

Le libertaire accueille amicalement l'apport artistique , les études sociales, culturelles et économiques des lecteurs et lectrices
Envoyez vos articles au Libertaire. par Mail julesdurand.lehavre@gmail.com